

Numéro de dossier : 1060963020

Unité administrative responsable Arrondissement Rosemont/La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises**Objet** Adopter le Règlement sur la mise en valeur du site des anciens ateliers municipaux Rosemont. Article 89 de la Charte de la Ville.**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec réserve

♦Commentaires

Il apparaît que le service de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement Rosemont/La Petite-Patrie souhaite effectuer des modifications géométriques de même que des changements au niveau de la gestion de certaines intersections et tronçons de rues par rapport au concept qui avait reçu l'assentiment de la Division circulation. Or, ces modifications pourraient avoir des impact majeurs sur la circulation à l'intérieur du secteur à l'étude et sur les artères environnantes.

La Division circulation est d'avis que chacune des modifications apportées au projet original doit faire l'objet d'une analyse afin de déterminer les impacts réels sur la circulation.

Numéro de certificat (ou note)**Responsable de l'intervention**Pascal TROTTIER
Ingénieur en transport et circulation - Division
circulation
Tél. : 872-5994Robert KAHLE
Chef de division - Circulation
872-5977
Date: 2006-06-14**Endossé par:**Marc BLANCHET
Directeur
Direction du transport - planification et grands
projets
Tél. :872-2855
Date d'endossement: 2006-06-14 16:39:00

Numéro de dossier :1060963020